

De quels genres de fraudes les nouveaux arrivants doivent-ils se méfier?

Les nouveaux arrivants ne sont pas familiers avec la façon dont les entreprises ou le gouvernement mènent leurs activités et, malheureusement, il arrive que certaines personnes en tirent avantage.

Vous trouverez ci-dessous les escroqueries les plus courantes qui visent les nouveaux arrivants au Canada. Veuillez les consulter afin de savoir comment agir si vous êtes ciblé.

Certaines personnes se font passer pour des employés du gouvernement du Canada

Situation : Des escrocs se font passer pour des employés du gouvernement au téléphone et tentent d’effrayer certaines personnes en leur faisant croire qu’elles ont fait quelque chose de mal (p. ex. omettre de remplir certains documents) et qu’elles doivent verser des frais. Ces escrocs vont même jusqu’à dire à ces personnes qu’elles risquent de perdre leur statut d’immigration et d’être déportées si elles ne versent pas les frais demandés immédiatement. Ils menacent des membres de votre famille ou déclarent qu’ils s’en prendront à votre propriété.

Rappelez-vous

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) :

- ne communiquera **jamais** avec vous par téléphone pour vous demander de payer des frais ou des amendes;
- ne fera **jamais** preuve d’agressivité à votre endroit ou ne menacera **jamais** de vous arrêter ou de vous déporter;
- ne vous menacera **jamais**, ni un membre de votre famille, ni n’endommagera votre maison ou propriété;
- ne vous demandera **jamais** de renseignements personnels au téléphone (sauf pour vérifier des renseignements que vous lui avez déjà fournis);
- ne vous demandera **jamais** de renseignements financiers au téléphone;
- ne vous poussera **jamais** à payer immédiatement;
- ne vous demandera **jamais** de payer des frais au moyen d’une carte de crédit prépayée, de la Western Union, de Money Gram, de cartes cadeaux ou autres services similaires;
- n’enverra **jamais** la police pour vous arrêter.

Que faire si vous avez des soupçons concernant un appel :

- demandez à la personne de s’identifier et raccrochez;
- appelez ensuite à notre [Télécentre](#) pour confirmer que l’appel en question était réel;
- s’il s’agissait d’un faux appel, prévenez le [Centre antifraude du Canada](#);
- si vous avez perdu de l’argent aux mains d’un escroc, informez-en la police locale.



Si vous recevez un appel suspect au sujet des impôts, vous devriez :

- raccrochez et appelez l'Agence du revenu du Canada, au 1-800-959-8281, pour confirmer que l'appel en question était réel;
- si l'appel n'était pas réel, informez-en le [Centre antifraude du Canada](#);
- si vous avez perdu de l'argent aux mains d'un escroc, informez-en la police locale.

Remarque : Quelquefois, le numéro de téléphone d'une agence peut sembler réel, mais il ne l'est pas. Certains escrocs utilisent la technologie pour fausser un numéro, il ne faut donc pas se fier au fait que le numéro paraît authentique.

Faux courriels

Situation : Il se peut que vous receviez un courriel dans lequel on tente de vous convaincre d'investir de l'argent ou de fournir des renseignements personnels ou des mots de passe liés à vos comptes bancaires. Supprimez-le. Les vrais investisseurs n'envoient pas de courriels en bloc à des personnes qu'ils ne connaissent pas.

Que faire : Méfiez-vous des courriels qui proviennent d'un étranger qui vous dirige vers un site Web où vous devez fournir des renseignements personnels. Ne fournissez jamais vos renseignements personnels, à moins que vous sachiez à qui vous les fournissez et qu'il s'agit d'un site Web sécurisé.

Faux virus informatique

Situation : Il se peut que vous receviez un appel téléphonique ou un courriel qui dit que votre ordinateur a été infecté par un virus. La personne qui appelle ou qui vous a envoyé un courriel vous offre de supprimer ce virus de votre ordinateur. Cette personne tentera d'obtenir vos mots de passe et d'autres renseignements personnels.

Que faire : Ne donnez jamais accès à votre ordinateur à une personne avec qui vous n'avez pas communiqué. Ne faites réparer votre ordinateur que par un professionnel fiable ou installez un logiciel antivirus acheté dans un magasin reconnu.

Faux prix

Situation : Si vous recevez un appel téléphonique ou un message texte vous annonçant que vous avez gagné quelque chose alors que vous n'avez pas participé à un concours, il s'agit probablement d'une escroquerie. Si vous recevez un message texte d'un étranger qui vous dirige vers un formulaire sur lequel vous devez fournir vos renseignements personnels, supprimer ce message. Ne fournissez aucun renseignement.

Que faire : Si dans le message l'on vous dit de texter les mots « ARRÊTER » ou « NON » afin de ne plus recevoir de messages, supprimer immédiatement ce message. N'y répondez pas. Les escrocs agissent ainsi pour confirmer que votre numéro de téléphone est bien un numéro réel. Faites suivre ce message à 7726 (SPAM sur la plupart des claviers). De cette façon, votre fournisseur de services téléphoniques bloquera les futurs appels provenant de ces numéros. Si vous croyez que le message texte est réel, vérifiez que le site Web vers lequel il vous dirige est bien réel également.

Autres renseignements

IRCC donne des conseils sur son site Web sur la façon d'éviter de devenir une victime de fraude. Pour de plus amples renseignements : <http://www.cic.gc.ca/francais/information/protection/fraude/index.asp>.

Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler les cas de fraude et pour en apprendre davantage au sujet d'autres genres d'escroquerie, comme les sites de rencontre en ligne, les vendeurs itinérants et les fausses factures : <http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>

Lois provinciales et territoriales en matière de protection du consommateur : <http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>